



Verser ou pas un loyer à mes frères et soeurs

Par **virgo**, le **12/09/2008** à **10:52**

Bonjour, j'écris pour mon oncle, celui -ci s'est installé chez sa mère suite à une séparation avec sa femme, ma grand-mère avait besoin de soins, il s'en est occupé jusqu'à sa mort, il lui donnais à manger, la laver, dormais à coté d'elle, la nettoyait quand elle faisais sur elle, enfin bref il était là! celà a évité de la placer, et depuis sa mort, ses frères et soeurs ont mis la maison en vente, et lui dehors, la maison vendue ils lui réclament un loyer! alors qu'il s'en est toujours occupé, quels sont ses droits? peut-on lui réclamer un loyer alors qu'il a évité la maison de retraite à ma grand-mère? je suis choquée de l'attitude de mes oncles et tantes, je suis que sa nièce et je voudrais l'aider, il ne mérite pas ça! de plus il est malade, en invalidité, et de plus le notaire bloque son chèque de la vente de la maison merci de votre réponse car mon oncle est à bout ! une nièce choquée

Par **Visiteur**, le **12/09/2008** à **18:05**

Je pense qu'ils sont en indivision et que lui en fait partie?
Oui, juridiquement, ils sont en droit de demander une indemnité d'occupation à l'un des indivisaires...moralement c'est autre chose !

Par **virgo**, le **12/09/2008** à **19:40**

merci de me répondre, mais pour un peu plus information la maison de ma grand-mère est vendue depuis hier, le notaire refuse donc de remettre le chèque à mon oncle tant qu'il n'a pas réglé les loyers, ainsi qu'à 4 autres frères et soeurs qui refusent que mon oncle paye les

loyers, il faut dire qu'ils sont 12 !joyeuses familles n'est-ce pas ?c'est le frère ainé qui mène le jeu,peut-il faire faire une lettre avec les signatures ou une sorte de devis qui prouverait que la maison de retraite aurais couté plus cher!il doit exister un moyen, le frère ainé ne lachera pas comme ça, il voudra faire payer son frère jusqu'au bout!ilest sans coeur et un sous et un sous,pas de sentiment !vous voyez, super la famille! merci de me répondre et je comprendrais si vous ne le faite pas. merci tout de meme.